



Promouvoir les achats « éthiques » dans son milieu professionnel Comment agir ?

Vous représentez une association, un syndicat ou un mouvement de consommateurs

- Diffusez les outils et documents du Collectif
- Relayez les campagnes, faites de la sensibilisation au commerce éthique, de l'éducation dans les écoles... en devenant membre d'un collectif local *Ethique sur l'étiquette* ou en créant un nouveau.
- Quand vous choisissez un produit, dans un catalogue par exemple, interrogez-vous sur son origine et appliquez vous aussi les principes simples du mémo du consommateur-citoyen. Vous vous demandez si ces produits sont fabriqués dans de bonnes conditions de travail pour les ouvriers : questionnez directement vos fournisseurs, et demandez-leur de s'engager vers une démarche de progrès social.

Vous représentez une collectivité territoriale

- Quand vous choisissez un produit, dans un catalogue par exemple, demandez-vous si ces produits sont fabriqués dans de bonnes conditions de travail pour les ouvriers : interpellés directement vos fournisseurs sur ces questions, et demandez-leur de s'engager vers une démarche de progrès social. Engagez votre commune vers des achats publics éthiques, sensibilisez vos concitoyens à une consommation responsable. Adoptez une délibération, demandez des garanties à vos fournisseurs... Que vous propose le Collectif ?
- Vous vous occupez d'éducation, de jeunesse, etc.. : relayez notre campagne, sensibilisez les élèves de la commune à notre thématique en vous informant et en associant au collectif local *Ethique sur l'étiquette* proche de chez vous.
- Les pages spéciales "collectivités territoriales" de ce site vous présentent un exemple de ce que l'on peut faire en termes d'achats éthiques quand on est une collectivité : charte-fournisseurs, critères d'exécution d'un contrat...

Vous représentez un comité d'entreprise

- Quand vous choisissez un produit, dans un catalogue par exemple, interrogez-vous sur son origine et appliquez vous aussi les principes simples du mémo du consommateur-citoyen. Vous vous demandez si ces produits sont fabriqués dans de bonnes conditions de travail pour les ouvriers : questionnez directement vos fournisseurs, et demandez-leur de s'engager vers une démarche de progrès social. Les pages spéciales "collectivités territoriales" de ce site vous présentent un exemple

de ce que l'on peut faire en termes d'achats éthiques quand on est une collectivité : charte-fournisseurs, critères d'exécution d'un contrat...

- Relayez les campagnes du Collectif lors de vos réunions, dans des débats ou des interventions que vous organisez, dans votre documentation, à partir des publications du Collectif.
- Joignez-vous aux actions du collectif local *Ethique sur l'étiquette* le plus proche de chez vous.

Vous représentez une école, une structure éducative Vous travaillez dans l'animation...

- Relayez les campagnes du Collectif lors de vos réunions, dans des débats ou des interventions que vous organisez, dans votre documentation. L'exposition « Mondialiser les droits humains au travail » est un support pédagogique destinée notamment à un public jeune.
Les jeunes que vous touchez sont aussi des citoyens et des consommateurs. Ils s'intéressent aux marques, à la mode... Le sujet peut les intéresser. Le Collectif diffuse des outils de forme ludique qui leur sont destinés spécifiquement, selon leur âge. Sensibilisez-les à la consommation éthique, aux conditions de travail de certains ouvriers dans le monde.
- Menez un projet avec le collectif local *Ethique sur l'étiquette* près de chez vous.
- Quand vous choisissez un produit, dans un catalogue par exemple, interrogez-vous sur son origine et appliquez vous aussi les principes simples du mémo du consommateur-citoyen. Vous vous demandez si ces produits sont fabriqués dans de bonnes conditions de travail pour les ouvriers : questionnez directement vos fournisseurs, et demandez-leur de s'engager vers une démarche de progrès social. Les pages spéciales "collectivités territoriales" de ce site vous présentent un exemple de ce que l'on peut faire en termes d'achats éthiques quand on est une collectivité : charte-fournisseurs, critères d'exécution d'un contrat...

Vous représentez une entreprise

- Vous êtes une entreprise de taille importante : engagez-vous dans une vraie démarche de responsabilité sociale vis-à-vis de vos filières d'approvisionnement en consultant les propositions que vous fait le Collectif *Ethique sur l'étiquette*
- Vous êtes une petite ou moyenne entreprise : entrez dans une démarche plus "éthique" concernant vos achats en gros quotidiens. Quand vous choisissez un produit, dans un catalogue par exemple, interrogez-vous sur son origine et appliquez vous aussi les principes simples du mémo du consommateur-citoyen. Vous vous demandez si ces produits sont fabriqués dans de bonnes conditions de travail pour les ouvriers : interpellez directement vos fournisseurs sur ces questions, et demandez-leur de s'engager vers une démarche de progrès social.
Les pages spéciales "collectivités territoriales" de ce site vous présentent un exemple de ce que l'on peut faire en termes d'achats éthiques quand on est une collectivité : charte-fournisseurs, critères d'exécution d'un contrat...
- Agissez aussi par le biais de votre comité d'entreprise

Toutes les actions sur www.ethique-sur-etiquette.org